

Discours d'ouverture du conseil d'administration  
du mercredi 17 novembre 2021

Je suis heureux de retrouver une majorité d'administrateurs en face à face, en présentiel comme l'on dit maintenant , et de pouvoir partager avec les autres en visio ; la période que nous venons de franchir depuis notre dernier conseil d'administration a été toujours complexe, bousculée et chargée. Les diverses restrictions se sont poursuivies, les associations agréées de sécurité civile ont connu une mobilisation générale : après celle de la gestion de la crise COVID , ce fut , jusqu'à maintenant encore , au profit des grandes campagnes de vaccinations massives ; tout cela n'a pas été propice à un fonctionnement simple de notre association tout comme à l'avancement optimal de tous nos travaux ,

Pour autant, nous avons veillé à tenir le cap, à continuer à avancer, nonobstant les problèmes de santé des uns et des autres , que je tiens à saluer pour leur courage et leur résilience : j'ai une pensée pour Paul Francheterre , pour Pierre Jamain et pour Pascale Janou ...

Nous avons continué à vous représenter dans de multiples événements :

- . webinaire organisé par le magazine secours Mag ,
- . des rencontres diverses avec les responsables de la sécurité civile ,
- . ma participation , à l'invitation de la fédération , au congrès des sapeurs-pompiers à Marseille , permettant de nombreux échanges avec nos autorités afin d'évoquer la place des bénévoles dans les dispositifs ,
- . et la semaine prochaine , une rencontre avec la nouvelle cheffe de bureau en charge de nos dossiers à la direction générale de la sécurité civile ,(rdv reporté depuis pour cause de Covid)

Nous avons particulièrement porté la voix de nos membres , après consultations de chacun : tout d'abord ,réponse à un courrier adressé par le président de la fédération des sapeurs-pompiers sur le rôle des associations agréées : il fallait lever un quiproquo . Plusieurs réunions ont permis de rectifier le point de vue et d'aboutir à un projet de courrier commun , qui a été diffusé aux mêmes destinataires que le courrier initial , c'est à dire à la direction générale et au député Matras .

mais ensuite, au printemps , dès le lendemain même de notre assemblée générale , pour répondre aux inquiétudes et aux fortes réserves que vous aviez exprimé sur la proposition de loi Matras. Plusieurs réunions auxquelles toutes les associations ont participé, ont permis de dégager les attentes , les réserves et les positions communes . Sur la base des seuls points faisant l'unanimité , un courrier a été adressé à nos autorités gouvernementales ainsi qu' au député Matras , il a été pris en compte et a suscité plusieurs réunions de travail avec la direction générale ,qui a été à l'écoute de vos attentes , mais aussi avec le directeur de cabinet du ministre de l'Intérieur .Ce texte a été adopté définitivement il y a quelques jours .

Plusieurs avancées sont constatées , en particulier , sont officiellement mentionnés le rôle et la place des associations agréées . Plusieurs mesures symboliques sont actées , celle qui me

paraît la plus importante est la reconnaissance du statut de Pupille de la République pour tout enfant de bénévole décédé dans l'exercice de ses fonctions .  
Lors du dernier échange en visio avec le ministère , toutes les associations ont fait part de leur satisfaction .

Après ce printemps et ce début d'été particulièrement chargé , le CNPC a continué à vivre. De nouveaux adhérents nous ont rejoint . Symboliquement, nous avons souhaité leur donner pour la première fois la parole aujourd'hui , pour acter leur entrée et ils auront l'opportunité lors de l'assemblée générale de se représenter devant un public plus nombreux. De nouvelles candidatures nous parviennent , c'est la demande de l'ANPS , tout comme des demandes pour rejoindre notre commission consultative , c'est à dire le statut d'expert auprès du CNPC .

le site internet est mis à jour, des articles de comptes rendus sont régulièrement publiés également sur LinkedIn ,

Enfin , nous avons souhaité avancer sur le projet de rédaction des statuts , à mettre en conformité avec le modèle ARUP du Conseil d'état. Sur le métier du CNPC depuis 5 ans ..... ! Nous vous avons adressé un premier projet joint à la convocation, en s'appuyant largement sur le travail préparé ces dernières années qui avait résumé dans ce tableau à 3 colonnes les évolutions souhaitées . Ce travail doit être salué , nous en avons repris l'essentiel, à quelques corrections près , surtout avec l'objectif impérieux de simplifier nos modes de fonctionnement , compte tenu de la taille de notre association.  
Ce projet vous est soumis aujourd'hui pour avis , il sera présenté à la prochaine assemblée générale, je l'espère pour être voté, car ensuite de longs mois de présentation de ces documents sont à prévoir avec le ministère de l'Intérieur et le Conseil d'État.

Par ailleurs , nous avons relancé le fonctionnement de nos commissions , notre cœur nucléaire, bousculé , comme je l'ai dit en ouverture , par les événements nombreux déjà évoqués . Je remercie particulièrement Joël Prieur pour l'énorme travail d'animation et de mobilisation qu'il a fourni , mais il vous en parlera directement et plus en détail tout à l'heure avec l'appui des présidents de commissions .

Je veux en profiter enfin pour saluer :

Alain Rissetto , il est désormais retraité mais il a vu ses responsabilités se renforcer au sein de la Croix-Rouge puisqu'il est maintenant administrateur et surtout élu au bureau national , il maintient sa fidélité, et sa disponibilité pour le CNPC et poursuit sa tâche...

le Dr Patrick Hertgen qui va représenter la Fédération nationale des sapeurs-pompiers , il connaît bien notre association , il a démontré dans son parcours professionnel sa volonté de travailler main dans la main avec le monde associatif . Je lui souhaite la bienvenue , il sera officiellement membre à l'issue de la prochaine assemblée générale, il remplace , et je tenais à le remercier , le colonel Bernard Franoz , pour le rôle important qu'il a joué ces dernières années , il a qui a souhaité renoncer à ses fonctions , pris par de nombreuses missions à l'étranger ,

le médecin général Notto de l'Anims, ... que j'ai toujours connu , depuis 25 ans ,

au CNPC .... ! ce pilier de nos groupes de travail laisse sa place à Patrick Chavada que nous accueillons volontiers

nos prochains rendez-vous sont à noter :

. après le vote de la loi Matras , il nous faut être attentif à l'avancée rédactionnelle des textes à prendre en application : le CNPC et les AASC souhaitent être associés à ces travaux et se rendront disponibles pour toute concertation,

. nous participerons à l'organisation et au déroulement du prochain salon Secours Mag à la porte de Versailles en mars 2022 ,

. je rappelle que plus d'une dizaine d'administrateurs, dont votre serviteur ,sont soumis à renouvellement , qu il faut donc se porter formellement candidat . Peut-être de nouveaux candidats se présenteront aussi pour compléter le Conseil d'administration et le bureau ,

. enfin, nous devrions tenir notre prochaine assemblée générale au premier trimestre 2022

je vous remercie pour votre attention

et je vous propose de poursuivre un ordre du jour qui se révèle chargé .

VIVE LE C N P C et sa devise HISTORIQUE :

- . UNIR
- . COOPERER
- . AGIR

G . B .